

Canada
Province de Québec
M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR

L'Ascension-de-Notre-Seigneur, le 12 juin 2017.

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal de L'Ascension de Notre-Seigneur, tenue le lundi 12 juin 2017 à dix sept heures (17h), à la salle du conseil du Centre-Communautaire, sous la présidence de M. Louis Ouellet, maire.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M. Louis Harvey, conseiller au district no 1;
M. Jean Tremblay, conseiller au district no 2;
Mme Nathalie Larouche, conseillère au district no 3;
M^{me} Lise Blackburn, conseillère au district no 4;
M. Michel Harvey, conseiller au district no 6.

Assiste également à cette séance :

M. Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier.

Est absente:

M. Nellie Fleury, conseillère au district no 5.

Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Mot de bienvenue;
- 2.0 Signification de l'avis de convocation;
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 4.0 Adjudication d'un contrat suite à un appel d'offres public sur le système électronique des appels d'offres dans le cadre des travaux de rénovation de l'aréna municipal;
- 5.0 Affaires nouvelles:
 - 5.01
 - 5.02
 - 5.03
- 6.0 Période de questions des citoyens;
- 7.0 Levée de la séance spéciale.

Mot de bienvenue et prière

MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un court moment de silence et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance spéciale.

Signification de l'avis de convocation

SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tel que le stipule l'article 153 du Code Municipal, Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier constate et mentionne que l'avis de convocation de la présente séance spéciale a été signifié à tous les membres du conseil municipal.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après la lecture de l'ordre du jour faite par le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur le maire demande son adoption.

R. 2017-114

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par le directeur général et secrétaire-trésorier.

Il est également convenu de laisser ouvert ledit item "Affaires nouvelles".

Adoptée

Adjudication d'un contrat suite à un appel d'offres public sur le système électronique des appels d'offres dans le cadre des travaux de rénovation de l'aréna municipal

ADJUDICATION D'UN CONTRAT SUITE À UN APPEL D'OFFRES PUBLIC SUR LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE DES APPELS D'OFFRES DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ARÉNA MUNICIPAL

R. 2017-115

ADJUDICATION D'UN CONTRAT SUITE À UN APPEL D'OFFRES PUBLIC SUR LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE DES APPELS D'OFFRES DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ARÉNA MUNICIPAL

ATTENDU l'appel d'offres publié sur le système électronique des appels d'offres le 15 mai 2017 ;

ATTENDU que suite à cet appel d'offres, quatre (4) soumissionnaires ont déposé leur offre avant l'heure et la date limite et que les offres se décrivent comme suit:

<u>Soumissionnaires</u>	<u>Partie A</u>	<u>Partie B</u>	<u>Total</u>
Construction Guy Bonneau inc	1 516 247.00\$ tti	368 785.00\$ tti	1 885 032.00\$ tti
Construction Lem-Tech	1 747 566.63\$ tti	324 448.30\$ tti	2 072 014.93\$ tti
Isofor inc..	1 502 056.08\$ tti	393 932.48\$ tt	1 895 988.56\$ tti
Construction Martin Rousseau inc.	1 556 351.04\$ tti	500 169.99\$ tti	2 056 521.03\$ tti

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) :

Que la Municipalité de L'Ascension de N.-S. accorde le contrat pour la rénovation de l'aréna municipal au plus bas soumissionnaire, le tout tel que recommandé par la firme d'architectes M. Daniel Paiement dans son rapport d'analyse du 5 juin 2017 à l'Entreprise de construction Guy Bonneau pour la somme de 1 885 032 \$ incluant les taxes applicables.

D'approprier les sommes au Règlement d'emprunt n° 2016-429 approuvé par le MAMOT.

Adoptée

Affaires
nouvelles

AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'est discuté à cet item.

Période de
questions

PERIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée par l'assistance.

Levée de la
séance
spéciale

LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

R. 2017-116

LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

De lever la présente séance spéciale à 18h.

Adoptée

LOUIS OUELLET, maire

NORMAND DESGAGNÉ,
directeur général et secrétaire-trésorier